

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU COMITE SYNDICAL DU 7 JANVIER 2015

Election des membres du Bureau Syndical

L'an deux mille quinze, le 7 janvier à 18h30, les délégués syndicaux de Roannaise de l'Eau désignés par l'organe délibérant de leur collectivité se sont réunis Salle du Conseil-63 rue Jean Jaurès à Roanne.

La convocation de tous les délégués a été faite le 29 décembre 2014, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Daniel FRECHET, Président sortant.

Etaient présents :

Daniel FRECHET, Georges DRU, Jean-Louis DESBENOIT, Romain BOST, Maurice DUMAS, Stéphane JEVAUDAN, Alain ASTIER, Aldo MARCUCCILLI, Jean-Louis LAGARDE, Didier VILLEMAGNE, Jean-Jacques COUTURIER, Laurent COUTY, Gérard MEUNIER, Jean-Luc FAVARD, Jean-Jacques BESACIER, Jean-Baptiste CIRON, Eric MARTIN.

Etaient absents :

ABSENT	POUVOIR A DONNE A
Jean-Marc DETOUR	Romain BOST
Roland PELIN	

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Aldo MARCUCCILLI.

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son (ses) bulletin(s) de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	104
A déduire bulletins litigieux ou blancs	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	101
Majorité absolue	52

Ont obtenu :

- Aldo MARCUCCILLI a obtenu cent une voix (101).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Aldo MARCUCCILLI a été proclamé **1^{er} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Stéphane JEVAUDAN.

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	104
A déduire bulletins litigieux ou blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	104
Majorité absolue	53

Ont obtenu :

- Stéphane JEVAUDAN a obtenu cent quatre voix (104).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Stéphane JEVAUDAN a été proclamé **2ème Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Jacques THIROUIN.

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	104
A déduire bulletins litigieux ou blancs	30
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38

Ont obtenu :

- Jacques THIROUIN a obtenu soixante-quatorze voix (74).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Jacques THIROUIN a été proclamé **3ème Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de .

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	104
A déduire bulletins litigieux ou blancs	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	101
Majorité absolue	53

Ont obtenu :

- Romain BOST a obtenu cent une voix (101).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Romain BOST a été proclamé **4ème Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M.le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M.le Président a proposé la candidature de Maurice DUMAS, Jean-Jacques COUTURIER, Jean-Louis DESBENOIT, Bernard THIVEND et Gérard MEUNIER.

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	104
A déduire bulletins litigieux ou blancs	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	104
Majorité absolue	53

Ont obtenu :

- Maurice DUMAS a obtenu cent quatre voix (104) ;
- Jean-Jacques COUTURIER a obtenu cent quatre voix (104) ;
- Jean-Louis DESBENOIT a obtenu cent quatre voix (104) ;
- Bernard THIVEND a obtenu cent quatre voix (104) ;
- Gérard MEUNIER a obtenu cent quatre voix (104).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Maurice DUMAS, Jean-Jacques COUTURIER, Jean-Louis DESBENOIT, Bernard THIVEND et Gérard MEUNIER ont été proclamés **membres du Bureau** et ont été immédiatement installés.

Le Président,

